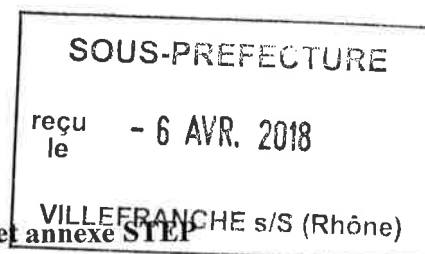


Date de convocation : 22 mars 2018

Date d'affichage : 6 avril 2018

Nombre de conseillers en exercice : 57

OBJET : FINANCES : Vote du budget primitif 2018 – budget annexe STEP



L'an DEUX MILLE DIX-HUIT, le VINGT-NEUF MARS
Le Conseil de la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône s'est réuni dans
le lieu habituel de ses séances sous la présidence de **Monsieur FAURITE**

PRESENTS : AURION Rémy, BARRY Didier, BEROUJON Angèle, BLANC Muriel, BOUCAUD Franck, BRAYER Daniel, BURLOT Pierre-Yves, CHARRIN Olivier, CHEVALIER Armelle, de CHALENDAR Yves, de LONGEVIALLE Ghislain, DUMONTET Jean-Pierre, DUTHEL Gilles, ECHALLIER Christiane, FAURITE Daniel, FOURNET Jacqueline, GAIDON Alain, GLANDIER Martine, GREVOZ Georges, GROS Yves, GUIDOUM Kamel, HYVERNAT Agnès, JACQUEMET Marie-Camille, LIEVRE Maurice, LONCHANBON Valérie, LUTZ Sophie, MEAUDRE Janine, MOULIN Didier, ORIOL Florian, PARLIER Frédérique, PERRIN Nicole, PERRUT Bernard, PHILIBERT Raymond, PORTIER Alexandre, RAVIER Thomas, REBAUD Catherine, REGODIAT Christian, REVERCHON Jean-Pierre, REYNAUD Pascale, ROCHE Petrus, ROMANET CHANCRIN Michel, RONZIERE Pascal, SEIVE Capucine, SOULIER Christine,

ABSENTS EXCUSES : ALLAIN MONNIER Ghyslaine (pouvoir à Jean-Pierre REVERCHON), BAUDU-LAMARQUE Stylitt, BERTHOUX Béatrice (pouvoir à Gilles DUTHEL), BRAILLON Jean-Claude (pouvoir à Valérie LONCHANBON), DECEUR Patrice (pouvoir à Raymond PHILIBERT), GAUTHIER Andrée, LAFORET Edith (pouvoir à Daniel BRAYER), LEBAIL Danielle, LIEVRE Daniel, LONGEFAY Fabrice, MANDON Olivier (pouvoir à Thomas RAVIER), PRIVAT Sylvie (pouvoir à Catherine REBAUD), THIEN Michel (pouvoir à Daniel FAURITE)

Sur l'invitation du Président, il est procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. **Monsieur de CHALENDAR** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur DUTHEL précise que par délibération en date du 30 mars 2017, la collectivité a fait le choix d'assujettir le budget annexe STEP au régime de TVA de droit commun, ce à compter du 1^{er} mai 2017.

La collectivité peut ainsi récupérer la TVA ayant grevée les dépenses de fonctionnement. Concernant les dépenses d'investissement, elle procède depuis cette date également à une récupération de la TVA selon le droit commun, plutôt que via le FCVTA ou par transfert de droit à déduction au délégataire de service public.

Ce changement est intervenu en cours d'année 2017. Aussi, les crédits de dépenses ouverts au budget primitif 2017 sont exprimés TTC, et exprimés HT en 2018.

Cette disposition n'a pas d'incidence sur les recettes, prévues sans TVA dans un régime comme dans l'autre.

Le budget annexe STEP s'élève globalement à 27 577 616,29 €, dont 13 549 592,39 € en fonctionnement et 14 028 023,90 € en investissement (y compris reports et résultat 2017).

I - Section d'exploitation :

Recettes d'exploitation	BP 2017	CA 2017	BP 2018	Variation BP 2018/ BP 2017 en euros	Variation BP 2018/ BP 2017 en %
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	3 024 667,00	3 214 394,08	3 150 000,00	125 333,00	4,1%
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	284 537,00	93 292,98	137 800,00	-146 737,00	-51,6%
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	21 263,33	0,00		
Recettes réelles de fonctionnement	3 309 204,00	3 328 950,39	3 287 800,00	-21 404,00	-0,6%

042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 492 000,00	1 403 322,76	1 373 500,00
--	--------------	--------------	--------------

002 RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	7 669 391,14	7 669 391,14	8 888 292,39
--	--------------	--------------	--------------

Total Recettes	12 470 595,14	12 401 664,29	13 549 592,39
----------------	---------------	---------------	---------------

Dépenses d'exploitation	BP 2017	Ca 2017	BP 2018	Variation BP 2018/ BP 2017 en euros	Variation BP 2018/ BP 2017 en %
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 693 660,00	1 539 897,10	1 520 300,00	-173 360,00	-10,2%
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	209 283,00	209 283,00	226 800,00	17 517,00	8,4%
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 000,00	0,00	1 000,00	0,00	0,0%
66 CHARGES FINANCIERES	168 500,00	160 949,82	167 500,00	-1 000,00	-0,6%
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	10 000,00	1 600,00	8 500,00	-1 500,00	-15,0%
Depenses réelles de fonctionnement	2 082 443,00	1 911 729,92	1 924 100,00	-158 343,00	-7,6%

023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	9 738 152,14	0,00	10 877 792,39
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	650 000,00	570 706,43	747 700,00

Total Dépenses	12 470 595,14	2 482 436,35	13 549 592,39
----------------	---------------	--------------	---------------

I.1 Les recettes d'exploitation : 4 661 300 €. S'ajoutent la reprise de résultat de l'exercice passé (8 888 292,39€), soit un total de 13 549 592,39 €

Les recettes réelles d'exploitation : 3 287 800 € (-0.6 % par rapport au BP 2017)

Chapitre 70 : 3 150 000 €, (+ 4.1 % par rapport au BP 2017), avec :

- Les redevances versées par les délégataires (2 100 000 €) : + 5%
- La contribution pour eaux pluviales versée par le budget principal au budget annexe (900 000 €) (- 2.7 %)
- Les participations des usagers pour raccordement au réseau : 150 K€ (+50K€)

Chapitre 74 : les primes d'épuration sont ajustées au niveau de la réalisation de 2017 (81 000 €), et enregistrent ainsi une baisse de budget à budget.

Sont également prévues différentes subventions attendues de l'agence de l'eau pour les actions conduites (56 800 €).

Les recettes d'ordre budgétaire : 1 373 500€

Ces recettes correspondent à l'amortissement des subventions d'investissement reçues, et trouvent leur exacte contrepartie en dépenses d'investissement.

Les recettes comprennent la reprise du résultat de 2017 affecté en fonctionnement : 8 888 292,39 €.

I.2 Les dépenses d'exploitation : 13 549 592,39 €

Les dépenses réelles d'exploitation (1 924 100 €) diminuent par rapport au BP 2017, avec :

- **charges de personnel** : le réexamen de l'affectation des personnels sur les budgets annexes conduit à porter l'effectif de 0.5 ETP à 4.5 ETP en 2017. Pour 2018, l'affectation du personnel a été augmentée de 0.05 ETP, soit 4.55 ETP. Le budget prévisionnel 2017 n'intégrait cependant pas les charges sur une année pleine, compte tenu d'un recrutement à intervenir en cours d'année. Ce poste aujourd'hui pourvu est prévu sur une année complète, expliquant la progression de la masse salariale de BP à BP (+ 8.4 %).

- **charges à caractère général** : 1 520 300 € (-10.2 % par rapport à 2017).

Elles comprennent :

- la rémunération des délégataires pour le traitement des eaux pluviales : 1 227 400 € (1 387 000 € (-11.6 %, - 159 600 €), rémunération qui évolue à la baisse sous l'effet du passage en HT (avec un tx de 10%, soit - 124 818 €), et plus marginalement des sorties de saint Georges et Liergues.

- les autres crédits augmentent globalement : 292 900 € en 2018 (HT), contre 255 50 € en 2017 (base HT), avec notamment l'inscription de crédits nécessaires à l'accompagnement de la fin du contrat de DSp sur la commune de Blacé.

- **les charges financières** : 167 500 €

- **les charges exceptionnelles** : 8 500 € : le crédit ouvert permet de faire face à d'éventuelles annulations de titres sur exercice antérieur.

Les dépenses d'ordre budgétaire : 11 625 492,39 €

Il est rappelé que les opérations d'ordre sont globalement équilibrées en dépenses et recettes. Les dépenses d'ordre de fonctionnement correspondent aux dotations aux amortissements (747 700 €) ainsi qu'au virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement (10 877 792,39 €).

L'épargne prévisionnelle de l'exercice 2018 (recettes moins dépenses réelles d'exploitation) s'établit à 1 363 700 €, contre 1 226 761 € prévue au BP 2017, en hausse de 136 939 € (+ 11,2%).

II - Section d'investissement :

Recettes d'investissement	BP 2017	CA 2017	BP 2018
10 FCTVA	323 815,00	135 104,92	0,00
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	1 280 000,00	824 300,00	1 095 650,00
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	33 000,00	0,00	0,00
recettes réelles d'investissement	1 636 815,00	959 404,92	1 095 650,00

040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	650 000,00	570 706,43	747 700,00
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	33 000,00	7 050,00	0,00
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	9 738 152,14	0,00	10 877 792,39

1068 AUTRES RESERVES	1 032 131,81	1 032 131,81	1 030 935,55
Reports de l'exercice passé	398 398,05		275 945,96

Total Recettes	13 488 497,00	2 569 293,16	14 028 023,90
----------------	---------------	--------------	---------------

Dépenses d'investissement	BP 2017	CA 2017	BP 2018
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	465 000,00	460 656,01	470 000,00
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	7 893 967,14	0,00	9 179 342,39
Opérations d'investissement	2 174 000,00	910 803,15	1 698 300,00
Dépenses réelles d'investissement	10 532 967,14	1 371 459,16	11 347 642,39

040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 492 000,00	1 403 322,76	1 373 500,00
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	33 000,00	7 050,00	

001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	761 830,99	761 830,99	974 369,75
Reports de l'exercice passé	668 698,17		332 511,76

Total Dépenses	13 488 496,30	3 543 662,91	14 028 023,90
----------------	---------------	--------------	---------------

- 1- **Les recettes : 12 721 142,39 €.** S'ajoutent les reports et résultats de 2017 (1 306 881,51 €), soit un total de 14 028 023,90 €.

Les recettes réelles : 1 095 650 €

Les subventions d'investissements s'élèvent à 1 095 650 €. Elles comprennent une subvention du budget principal à hauteur de 800 000 € (nécessaire à l'équilibre de ce budget, compte tenu des projets d'investissement, notamment de rénovation de la STEP prévue sur plusieurs années pour un total de 28.2 M d'€).

Sont également prévues différentes subventions dont le détail est joint ci-dessous, pour 295 600 €.

Les recettes correspondant au FCTVA (chapitre 10) (323 815 € en 2017) et la récupération de TVA via le fermier (33 000 €), sont supprimées en 2018, compte tenu du régime de récupération directe de la TVA par la collectivité (opération non budgétaire).

Les opérations d'ordre budgétaire : 11 625 492,39 €

Les recettes d'ordre correspondent aux dotations aux amortissements (747 700 €) ainsi qu'au virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement (10 877 792,39 €).

Le résultat de fonctionnement 2017 capitalisé (1 030 935,55 €) ainsi que les reports de recettes d'investissement 2017 sont intégrés au budget 2018.

2- Les dépenses d'investissement : 12 721 142,39 €. S'ajoutent les reports et résultats de 2017 (1 306 881,51 €), soit un total de 14 028 023,90 €.

Les dépenses réelles : 11 347 642,39 €

Il est prévu un montant de dépenses d'équipement sous opération de 1 698 300 € (HT), proche de celui de l'exercice passé (1 811 667 € HT).

Le détail des opérations prévues est le suivant :

Dépenses		Pour information
Investissement		
Opération	BP 2018	reports 2017
2914004 ST REQUALIFICATION STATION EPURATION	305 000,00	0,00
2915003 TVX RESEAU ASSAINISSEMENT SDA CCBNM	0,00	44 534,00
2915005 TVX RESEAU ASSAINISSEMENT SDA ARNAS	140 000,00	0,00
2915006 TVX RESEAU ASSAINISSEMENT BLACE	40 000,00	0,00
2915007 TVX RESEAU ASSAINISSEMENT SIAV	0,00	81 132,10
2915008 TVX SDA EP JASSANS	500 000,00	0,00
2916002 TRAVAUX RESEAUX D'ASSAINISSEMENT CCBNM	0,00	134 654,41
2916004 TRAVAUX RESEAUX ASSAINISSEMENT ST JULIEN	40 000,00	18 000,00
2917001 ETUDE SCHEMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT JASSANS	83 300,00	0,00
2917002 SCHEMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT BLACE ST JULIEN	40 000,00	33 841,25
2917003 ATELIER DESHYDRATATION BOUES STEP ST ET OULLIERES	550 000,00	20 350,00
Total Investissement	1 698 300,00	332 511,76

Recettes		Pour information
Investissement		
Opération	BP 2018	reports 2017
2914004 ST REQUALIFICATION STATION EPURATION	45 000,00	0,00
2914008 ST RESEAUX SECONDAIRES EXTENSION 2011	0,00	151 000,00
2915003 TVX RESEAU ASSAINISSEMENT SDA CCBNM	0,00	97 945,96
2915006 TVX RESEAU ASSAINISSEMENT BLACE	12 000,00	27 000,00
2916004 TRAVAUX RESEAUX ASSAINISSEMENT ST JULIEN	12 000,00	0,00
2917001 ETUDE SCHEMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT JASSANS	41 650,00	0,00
2917002 SCHEMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT BLACE ST JULIEN	20 000,00	0,00
2917003 ATELIER DESHYDRATATION BOUES STEP ST ET OULLIERES	165 000,00	0,00
Total Investissement	295 650,00	275 945,96

La reprise des résultats 2017 permet par ailleurs d'inscrire une enveloppe pour investissement non affecté aux opérations à hauteur de 9 179 342,39 €.

Le remboursement de la dette s'élève à 470 000 €.

Les opérations d'ordre budgétaire : 1 373 500 €

Les recettes d'ordre correspondent aux amortissements de subventions reçues et trouvent leur exacte contrepartie en recettes d'ordre de fonctionnement.

La reprise du résultat d'investissement 2017 déficitaire : 974 369,75 €

Les opérations (réelles) de l'exercice 2018 (hors résultats et reports 2017) se traduisent par un besoin de financement de -8 888 292,39 €. Il est couvert par le résultat de clôture de 2017 :

	BP 2018
Besoin de financement de la section d'investissement	-10 251 992,39
Epargne de l'exercice	1 363 700,00
Besoin de financement de l'exercice 2018	-8 888 292,39
<i>Résultats cumulés 2017 (après couverture du solde des reports 2017)</i>	<i>8 888 292,39</i>

Ainsi, compte tenu de la reprise des résultats passés, le budget n'appelle pas de mobilisation d'emprunts nouveaux en 2018.

Vu :

- L'article L5211-1 du code général des collectivités territoriales,
- Le procès-verbal du Conseil Communautaire du 28 février 2018 sur le rapport d'orientation budgétaire
- Les avis favorables de la commission des finances et du bureau.
- Le rapport ci-dessous.

Le conseil communautaire, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

Article 1 : d'adopter le budget primitif annexe STEP 2018.

Daniel FAURITE
Président

